

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE SEGOU
Cercle de Tominian
Commune rurale de Koula

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE KOULA

2007- 2011

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Mars 2007

I. Introduction

Aux termes de la législation en vigueur, la commune est responsable du développement local en général et de l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune en particulier. Pour ce faire, il est donc important, qu'elle dispose un outil de travail ou un document de planification de ses actions de développement. C'est ainsi pour satisfaire les besoins alimentaires des populations, la commune a élaboré un plan de sécurité alimentaire (PSA) 2007- 2011. Ce PSA est le tableau de bord de la commune en matière de sécurité alimentaire. Il se présente aussi comme un outil de négociation et d'évaluation du conseil communal dont son rôle est de promouvoir le développement local. Cet outil de travail a pour objectifs de :

- ❖ Gérer rationnellement le temps et les ressources disponibles et négociables ;
- ❖ Assurer une harmonisation, une mise en cohérence et une continuité des actions entreprises ;
- ❖ Minimiser les imprévus.

Ce PSA est le fruit d'une fructueuse collaboration avec tous les partenaires (services techniques déconcentrés de l'état, société civile...). Il tire sa source des contraintes prioritaires de la commune en matière de sécurité alimentaire et comprend 5 parties :

- La présentation générale de la commune ;
- Les étapes d'élaboration du PSA ;
- Les contraintes et les potentialités de la commune en matière de sécurité alimentaire ;
- Les activités programmées ;
- Les mesures d'accompagnement ;
- Les difficultés rencontrées ;

II. La présentation générale de la commune

1) Situation géographique:

La commune de Koula créée avec l'avènement de la décentralisation regroupe 33 villages.

Elle est limitée :

- Au Nord par la commune de Fangasso ;
- Au Nord-est par la commune de Lanfiala ;
- Au Sud par la commune de Benena ;
- à l'Ouest par la commune de Tominian ;
- A l'Est par le Burkina Fasso

Elle est distante de Tominian chef lieu de cercle d'environ 60 km.

2) Climat, relief et hydrographie :

La Commune de Koula connaît un climat tropical sec. L'hivernage aux faibles précipitations mal réparties ne durant que trois mois. Le relief se présente comme un ensemble de plateau, de collines, de plaines et de vallées. Elle n'a aucun cours d'eau permanent.

3) Population, Ethnies, Religion

Peuplée de 19240 habitants (DRPSIAP 2007) dont 9 500 hommes et 9740 femmes, la commune de Koula comprend 33 villages. Cette population est constituée majoritairement de Bobo et de dafing qui vivent en harmonie. Les religions existantes sont : le Christianisme, l'Animisme et l'Islam.

4) Les infrastructures :

Dans la commune, on note la présence des infrastructures suivantes :

Education :

- Trois (3) premiers cycles publics,
- Un (1) second cycle public,
- Huit (8) écoles communautaires,

Santé :

- Un (1) CSCOM,

5) Activités économiques

L'économie de la Commune est basée sur l'agriculture de subsistance, l'élevage, l'artisanat et l'exploitation des produits de cueillette. Les principales cultures sont : le mil, le fonio (cultures vivrières), l'arachide et le sésame (cultures de rente). Quant à l'élevage, il porte sur celui des moutons, chèvres, ânes, bœufs, volailles et procs. Il faut noter que la culture de ces céréales et l'élevage de ces animaux sont pratiqués aussi bien par les hommes que par les femmes et que l'élevage des porcs au contraire est pratiqué essentiellement par les femmes. L'exploitation forestière basée sur la cueillette des fruits du karité, résinier, baobab, tamarinier est pratiquée par les femmes. Cette exploitation en général et en particulier celle des fruits du karité constitue une source de revenu non négligeable. Ces fruits constituent aussi un appoint pendant les périodes de soudure.

6) Les partenaires au développement :

La commune a pour principaux partenaires au développement :

- World Vision,
- SAHEL ECO PADL-T,

NB : pour d'amples informations sur la commune confère document état des lieux de la commune. Ce document est disponible au niveau de la commune ou au CCC de Tominian

III. Les étapes d'élaboration du PSA

- La formation pendant 72 heures à Tominian des acteurs locaux (les sous Préfets, les maires et leurs SG, les représentants des jeunes et des femmes, les représentants des ONG et Association) en élaboration et suivi des programmes de sécurité alimentaire. Cette formation a été organisée par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire ;
- L'organisation d'un atelier de planification pendant un jour au chef lieu de la commune. Etaient invité à cet atelier, tous les conseillers communaux, les représentants des Chefs de village, les associations de femmes et de jeunes, les ONG et programme et les services techniques déconcentrés de l'Etat. Au cour de cet atelier, les participants ont surtout discuté des problèmes / contraintes liés à la sécurité alimentaire dans la commune avant de faire des propositions de solutions qui permettent de contribuer à la sécurité alimentaire dans la commune. ;
- La délibération du conseil communal sur le pan de sécurité alimentaire élaboré au cour de l'atelier de planification

IV. Facteurs favorables et défavorables à la sécurité alimentaire dans la commune

1. Facteurs favorables :

- existence de superficies aménageables pour le maraîchage;
- existence de grandes superficies cultivables ;
- l'existence de grenier de prévoyance ;
- l'existence de structure d'appui (world vision, CARITAS) intervenant dans le domaine de la sécurité alimentaire

2. Facteurs défavorables

- Insuffisance de pluies ;
- Mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace
- Pauvreté des sols ;
- Difficulté d'accès aux semences améliorées ;
- Faible pouvoir d'achat des populations ;
- Méconnaissance de la valeur nutritive des produits locaux ;
- Manque d'hygiène alimentaire ;
- Divagation des animaux ;
- Coupe abusive des arbres ;
- Manque d'institution de micro finance.

V. Programmation des activités de la sécurité alimentaire

Piliers	Contraintes	Activités	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Indicateurs	Coûts	Sources de finance		période					Localisations	
							Commune	Etat	Partenaire	2007	2008	2009	2010		2011
Disponibilité	Tarissement précoce du lit du marigot	Construction de 3 digues de retenue d'eau	Construire Trois (3) digues de retenus d'eau	Les activités de maraîchage sont facilitées par la disponibilité en eau	Nombre de digues et de retenue d'eau construits	30 000 000				x	x	x			- Koula, - Waramata - Fora
	Ensablement de la mare	Surcreusement de la mare de Bona	Faciliter l'abreuvement des animaux	L'abreuvement des animaux est rendu facile	Existence d'une mare sur creusée	12 000 000							x		- Bona
Accès	Insuffisance de moyens de production	Appui en équipement agricole (charrettes et charrues)	- Faciliter l'accès aux moyens de production agricoles	Tous les paysans disposent de moyens de production agricoles	Nombre de paysans fournis en matériels agricoles charrettes et charrues	2 000 000									-
	L'accès de certains villages	Aménagement de 45 km de route	Faciliter le transport du grain à tout moment	- 45 km de routes sont aménagés	- Nombre de km de routes aménagées	315 000 000							x		- Batiensoko à Bamabara
Utilisation	Dégradation de l'environnement	Elaboration d'une convention locale sur la GRN	Protéger l'environnement	Un plan de GRN est élaboré	Existence d'un plan de GRN	500 000				x					- Commune
Stabilité	Difficultés d'accès aux semences agricoles	Création d'une banque de semences	- Satisfaire les besoins en semences améliorées pour la population	Disponibilité d'une banque de semences améliorées à proximité	Existence d'une banque de semences pour la commune	1 000 000			x						- Koula

Piliers	Contraintes	Activités	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Indicateurs	Coûts	Sources de finance			période					Localisations
							Commune	Etat	Faraïnaire	2007	2008	2009	2010	2011	
	Retard dans la gestion des catastrophes	Elaboration d'un plan de prévention et de gestion des catastrophes	Faciliter la gestion des catastrophes	Un plan de prévention et de gestion est disponible	Existence d'un plan de prévention et de gestion des désastres	1 000 000				x					- Commune
	- Ruptures de stocks d'approvisionnement en céréales pour la population - Coût élevé des céréales pendant la période de soudure	Création d'une (1) banque de céréales	- Disposer de provision alimentaire à proximité à un prix abordable - Eviter les ruptures de stocks	Existence d'une banque de céréale communale régulièrement approvisionnée	Quantité de céréales disponible dans la banque de céréale	4 000 000					x	x	x	x	- Koula
TOTAL						365 500 000									-

VI. Les mesures d'accompagnement pour la mise en œuvre du plan de sécurité alimentaire

Pour l'atteinte des objectifs, les mesures d'accompagnements suivantes sont nécessaires et indispensables :

1. L'organisation chaque année d'une rencontre de concertation avec les partenaires de la commune afin d'enregistrer leurs intentions dans le financement des actions programmées pour l'exercice budgétaire à venir. Cette rencontre aura lieu chaque année avant l'adoption du budget communal ;
2. La restitution de l'état d'exécution du programme à la population et aux groupes organisés à la fin de chaque année (au mois de décembre) ;
3. La diffusion du programme auprès de tous les partenaires techniques et financiers de la commune ;
4. La mobilisation des ressources internes (humaines et financières) ;
5. Le développement des relations publiques par le bureau communal en général et par le maire en particulier avec tous les partenaires techniques et financiers de la commune.

VII. Conclusion

Au terme de ce processus d'élaboration du PSA, le conseil communal tient à remercier très sincèrement :

1. Les chefs de service déconcentrés de l'Etat et les partenaires pour leur appui technique ;
2. Le centre de conseil communal de Tominian pour son appui technique
3. La population de la commune pour leur participation au processus.